

# Dettes intérieure de l'Etat

## Les PME payées dès la semaine prochaine

RHA

Libreville/Gabon

**LE** président du Comité interministériel d'audit et de certification de la dette intérieure de l'État, Fabrice Andjoua Bongo Ondimba, a annoncé le 9 novembre le règlement, à partir de la semaine prochaine, d'une partie de la dette intérieure due à près de 400 Petites et moyennes entreprises (PME). Estimé à 100 milliards de francs, cette créance va s'étaler sur plusieurs mois, voire des années, en raison de la baisse des ressources de l'Etat.

« Nous avons reçu des instructions du chef de l'État pour nous pencher sur cette question. Compte tenu de la



Photo : R.H.A

**Les responsables des PME sont repartis satisfaits de cette annonce.**

*période de turbulences que traverse le pays, nous ne pouvons pas régler intégralement la dette de l'État », a indiqué Fabrice Andjoua Bongo Ondimba.*

*« Nous sommes d'abord pas-*

*sés à la phase de vérification sur le terrain après le service fait, pour voir si les travaux avaient été effectués ou pas. On a pu constater qu'il y avait une grande disparité entre les demandes réclamées à l'État et la réalité des services faits. La troisième phase était la consolidation, qui consistait à voir comment nous pouvions passer au règlement. Au terme de ces vérifications, nous avons constaté des disparités énormes. Au départ, il y avait des demandes qui allaient au-delà de 400 milliards. Après audit et vérifications, nous sommes arrivés autour de 100 milliards de francs », a ajouté le président du comité.*



Photo : R.H.A

**Fabrice Andjoua Bongo Ondimba (g) a indiqué que le paiement de la dette sera étalé dans le temps.**